Transports scolaires

Décharge parentale

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Age 6 ans révolus : ☐Oui ☐Non
Date de réception de la décharge :
|_|_| |_|_| |_|_|_|_|

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES ALEOP

« A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne, de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux. Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale, les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt. ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

En complétant ce document :

- vous assumez l'entière responsabilité de ne pas faire accompagner votre enfant au point d'arrêt
- Vous certifiez que votre enfant a 6 ans révolus

OU RENVOYER LA DÉCHARGE ?

Vous devez renvoyer le document complété et signé à votre antenne régionale :

Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Aléop Antenne régionale du Maine et Loire CS 60046 49055 ANGERS Cedex 02	Aléop Antenne régionale de la Mayenne CS 11401 53014 LAVAL cedex	Aléop Antenne Régionale de la Sarthe 83 Bd Marie et Alexandre Oyon CS 71647 72016 LE MANS Cedex 2	Aléop Antenne régionale de la Vendée 119 Bd Briand CS 50748 85018 LA ROCHE SUR YON Cedex

L'ÉLÈVE

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| N° DE DOSSIER ALEOP |__||__|__|__|__|__|__|__|

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

COMMUNE DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

LE REPRESENTANT LÉGAL

Je soussigné(e), NOM : ..... PRÉNOM : .....

ATTESTE DECHARGER LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, AINSI QUE LE TRANSPORTEUR, DE TOUTE RESPONSABILITE LIEE AU FAIT QUE JE FAIS LE CHOIX DE NE PAS ACCOMPAGNER MON ENFANT AU POINT D'ARRET DANS LE CADRE DU TRANSPORT SCOLAIRE.

ADRESSE : .....

CP |__|__|__|__|__| COMMUNE : ..... COMMUNE DÉLÉGUÉE.....

TÉL |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| PORTABLE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

E-MAIL : .....

Fait à : ..... Le : .....

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction des Transports et de la Mobilité de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport scolaire.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr
rubrique mentions légales.

Aléop Région PAYS de la LOIRE

aleop.paysdelaloire.fr